

Subvention exceptionnelle à l'association des commerçants du quartier de Saint-Claude

M. l'Adjoint MARIOT, Rapporteur : La Ville de Besançon est engagée dans un processus d'accompagnement des associations de commerçants et artisans désireuses de construire des actions de promotion, d'animation ou de communication.

Ainsi les élus, au cours de réunions publiques, ont rencontré les associations du centre-ville et les commerçants des trois quartiers constitutifs de Planoise afin de leur présenter la vision de la Ville en terme d'activités commerciales et artisanales, les axes de la politique municipale et afin de les écouter.

Il est prévu de rencontrer l'ensemble des associations de quartier.

Face au sinistre qui a frappé l'enseigne Leader Price, locomotive du quartier, l'association des commerçants de Saint-Claude, que la Ville a très rapidement soutenus et accompagnés, a souhaité intégrer la démarche de soutien au commerce et à l'artisanat présentée par la collectivité.

Un programme de qualité est proposé pour le dernier trimestre de l'année 2003 qui associera également les commerçants non sédentaires engagés dans une démarche de soutien à l'activité commerciale du quartier de Saint-Claude.

Il est proposé au Conseil Municipal de Besançon d'en décider et d'autoriser M. le Maire de Besançon à :

- attribuer une subvention exceptionnelle de 5 500 € à l'association des commerçants de Saint-Claude.

- autoriser M. le Maire à signer tous les documents y afférents.

Cette somme de 5 500 € sera prélevée sur le compte 92.91.6574.30200 après virement de la même somme du compte 92.91.6042.30200.

«M. LE MAIRE : Vous savez que suite à l'incendie de Leader Price à Saint-Claude, je suis allé sur place avec entre autres Jacques MARIOT pour dire que nous étions prêts à aider les commerçants sur le secteur. On les a déjà rencontrés à plusieurs reprises, Jacques MARIOT et Vincent FUSTER se sont rendus là-bas, il y a eu une assemblée générale il y a très peu de temps et je vous propose donc que nous les aidions à développer des activités pour leur permettre de passer ce moment difficile, sachant que par ailleurs je vois très prochainement l'Immobilière Casino, vendredi 26 au matin et je vais leur redire combien pour moi leur développement sur Besançon passe par une reconstruction rapide de ce Leader Price parce que les bâtiments globalement leur appartiennent même si Leader Price ce n'est pas Géant Casino.

Mme Martine BULTOT : Le comité de quartier de Saint-Claude que je co-préside avec Mme FIGUS a pris l'initiative d'une rencontre entre les commerçants concernés par les difficultés nées de l'incendie de Leader Price, la police municipale, la police nationale et les adjoints au commerce et à l'économie, Jacques MARIOT et Vincent FUSTER. Je dois indiquer une présence nombreuse et attentive des commerçants soutenus par ailleurs par l'association présidée par M. DIETERLE et M. BOURGEON de l'association des commerçants non sédentaires. La qualité du débat a été de haute tenue, l'heure n'étant ni à la grogne ni à la surenchère mais à échanger des points de vue pour trouver des solutions. J'ai vu des personnes très attachées à leur quartier pour qui cet incendie est vécu comme un véritable drame pas seulement financier mais aussi affectif. Il y a là des gens qui ont la volonté de ne pas se résigner, de

combattre la fatalité et de reprendre le dessus. L'implication de la Ville est bien ressentie et semble coller à l'attente des personnes, qu'elles habitent d'un côté ou l'autre de la rue de Vesoul. La subvention qui est proposée va contribuer à mettre en place toute une série d'actions qui ont le mérite de créer une animation permettant aux commerçants de limiter la casse et aux habitants de constater que ça bouge.

Mais j'ai quand même un souci concernant le personnel de Leader Price parce que cet aspect-là est peu abordé et je crois savoir qu'ils et elles ont tous été licenciés, certains sont réemployés mais en intérim. Je me pose la question de savoir si tous et toutes ont retrouvé un emploi et si, dans les discussions qui ont lieu, auxquelles, pour certaines, vous allez participer, et qui j'espère déboucheront, la question de la réintégration du personnel présent au moment de l'incendie et qui le souhaite, est traitée. On travaille pour rendre plus supportable cette situation pour les commerçants et j'en suis bien d'accord mais je souhaite que la question du personnel de Leader Price ne soit pas occultée car le retour à la normale, nous l'espérons rapidement, doit pouvoir intégrer tous les paramètres.

M. LE MAIRE : Ce paramètre a été intégré par le Maire dans le premier courrier qu'il a fait à la direction de Leader Price. C'est un souhait effectivement, on le rappelle et autant Jacques MARIOT que Vincent FUSTER le disent, après cela dépend aussi de la volonté du groupe mais c'est vrai, tu as raison, il faut s'en préoccuper. J'ai même demandé qu'un certain nombre de ces personnes soit pris en compte dans l'autre magasin Leader Price implanté sur Valentin, cela a été fait le matin même lorsque j'ai rencontré la direction de Leader Price, les cendres fumaient encore, il était 10 heures et je le leur ai demandé. Ils m'ont dit qu'ils allaient faire le maximum. Cela a été pris en compte dès le départ.

M. Jacques MARIOT : Je voulais éclairer cette délibération et y donner un peu de sens mais vous avez déjà dit beaucoup de choses Monsieur le Maire et Madame BULTOT. Je voudrais simplement exprimer le fait que je n'ai pas réuni ma commission vu l'urgence puisque le Président de l'association des commerçants m'a présenté une liste d'animations, il y avait urgence, je fais donc mon mea culpa. Je veux vous dire également que nous sollicitons énormément M. BOURGEON, Président des commerçants non sédentaires qui est notre Saint-Bernard en quelque sorte pour que le mardi, place Beauquier nous ayons un deuxième marché et là nous poussons très fort pour que l'on réussisse à faire ce deuxième marché plus, le quatrième jeudi de chaque mois, une foire place Beauquier. Donc aujourd'hui il y a une véritable volonté de redynamiser le secteur commercial de ce quartier.

Le Maire vous a dit que nous avons une grosse volonté et nous recevons vendredi matin l'Immobilière Casino qui détient actuellement cette surface commerciale pour que l'on reconstruise Leader Price, ou plutôt un centre commercial du même type. Je remercie ici publiquement M. BOURGEON qui nous aide fortement et puis les services techniques qui ont été hyper réactifs dans les deux incendies de Leader Price et d'Intermarché, comme quoi le service public a encore de bons jours devant lui.

M. Jean ROSSELOT : Deux mots pour dire que nous souhaitons tous évidemment que la Ville donne un signal fort aux commerçants, à tout le quartier pour l'espoir et la continuation et même le développement de ce pôle commercial qui est important au Nord de la ville.

M. LE MAIRE : Indispensable même.

Mme Françoise BRANGET : Je me félicite aussi de la mobilisation pour les habitants du quartier de Saint-Claude. Martine BULTOT a parlé d'un véritable drame pour les habitants de ce quartier mais je voudrais rappeler justement que d'autres habitants d'autres quartiers de la ville, par exemple ceux de Brulard, ont été également victimes d'un sinistre, vous le savez. Je voulais vous poser une question, parce que j'ai là une lettre d'une habitante de Brulard qui me demande d'intervenir ce soir pour vous demander où vous en êtes car depuis la démolition du printemps il n'y a plus rien, le Maire et M. BAUD ne s'affolent pas beaucoup. Je voulais simplement vous poser la question : où en est la société des Arches

dans la commercialisation de la moyenne surface ? On a en effet accusé Pierre, Paul ou Jacques et même moi de retarder le projet mais depuis avril plus personne ne retarde le projet, alors où est-ce que cela en est ?

M. Denis BAUD : On ne s'affole pas, on continue simplement à travailler en fonction de la situation qui est ce qu'elle est. Je voulais simplement rappeler qu'à pareille époque l'année dernière, effectivement le centre commercial de la Grette était dans un état difficile, qui était difficile à gérer par l'ensemble des habitants du quartier, c'était une zone que je dirais véritablement de nuisances à proximité des immeubles. Aboutir déjà à la démolition au printemps dernier a été une entreprise très difficile parce que, vous le savez bien, des intérêts divergents pouvaient s'y rencontrer et que dépasser ceux-ci pour faire naître l'intérêt général a été un travail de tous les jours et de tous les instants. Donc ce centre commercial a été démoli et il est vrai qu'on peut tous souhaiter une reconstruction immédiate derrière cette démolition complète mais là encore il ne suffit pas de dire il n'y a qu'à, il faut travailler au quotidien et puis il faut tenir compte de la situation telle qu'elle est.

Je vais refaire un peu l'histoire, vous rappeler qu'on a effectivement signé un compromis de vente avec la société les Arches alors que le centre commercial à l'époque était en état de fonctionnement. Il y a eu ensuite cet incendie qui a, et je l'ai dit à ce moment-là, encore complexifié la situation. Pour être précis, je dirais qu'on est à un moment aujourd'hui où la société des Arches est partagée, c'est-à-dire que d'un côté je pense qu'elle veut finaliser son implantation quand vous parlez de la moyenne surface et puis d'un autre, bien entendu elle veut finaliser la vente, je dirais le plus tard possible. On comprend bien pourquoi puisqu'elle ne veut pas engager d'argent avant d'avoir avancé complètement sur l'ensemble de ses négociations. Toujours est-il que le 30 septembre prochain, c'est donc rapide, la société les Arches est convoquée chez le notaire qui suit cette affaire, ainsi nous sommes en attente de la signature définitive des Arches, donc le 30 septembre on espère qu'ils seront là présents pour signer l'acte définitif de vente. Sachez que dans le cas où cette signature n'interviendrait pas, bien entendu il y a des clauses qui à ce moment-là peuvent être mises en action, des clauses qui permettraient justement des dédommagements. Voilà la situation telle qu'elle est aujourd'hui. Je reste je dirai optimiste par rapport au débouché de la situation car nous nous attendions nous-mêmes à ce qu'il y ait en quelque sorte ce jeu sur le temps à ce moment du dossier. Donc nous n'en sommes pas surpris mais je vous dégage totalement de cette affaire-là, effectivement vous n'êtes pour rien dans les difficultés actuelles sur l'avancée du projet mais lorsque le centre commercial était encore en semi fonctionnement, très insatisfaisant, c'était une autre histoire. Et puis il y a eu encore une période entre temps où le centre commercial était donc à moitié démoli et c'était encore une autre situation mais on ne va pas relancer ces polémiques.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, je voudrais revenir à Saint-Claude pour me faire l'interprète de certains habitants qui m'ont interrogé, au-delà de l'engagement fort de la Ville et des commerçants sur le quartier, sur la possibilité d'une navette gratuite une ou deux fois par semaine vers une moyenne surface de proximité, dans la mesure où certains produits ne seraient pas accessibles dans le quartier. Est-ce que cette éventualité peut être envisagée ou est-ce que ça ne vous paraît pas imaginable ?

M. LE MAIRE : Ça me paraît légalement et difficilement possible de mettre en place des navettes gratuites, parce que vers quel quartier voulez-vous les envoyer, vers École-Valentin, vers Carrefour ou vers Géant Casino ? Non je crois que pour nous le maximum c'est, comme on l'a fait, d'aider l'entreprise à rebâtir très rapidement, car j'affirme ici publiquement que nous avons besoin de ce magasin de quartier. C'est quand même fantastique quand on se souvient, il y a quelque temps, lorsqu'une grande surface s'implantait dans un quartier, combien les habitants de ce quartier l'espéraient mais combien aussi les commerçants de ce quartier la craignaient. Quand on revoit quelques années après le changement des mentalités, ce sont les commerçants, qui maintenant ont bien compris, et ils sont dans le vrai, qui viennent voir le Maire et lui disent aidez-nous à faire revenir la grande surface très vite. Je suis allé rencontrer entre

autres M. CRAMARO qui est le Président de l'association des commerçants, il était là l'autre jour à la réunion organisée par Martine BULTOT et Mme FIGUS, effectivement je crois que là-bas on a créé une dynamique. Tout le monde est d'accord pour dire unissons-nous pour faire vite parce qu'il est vrai que ça pose des problèmes entre autres pour les personnes âgées et celles qui n'ont pas de moyens de transport, c'est évident, mais de là à dire que l'on va mettre en place une navette, cela me paraît difficile, parce qu'alors il y a tous ceux qui n'ont pas de moyenne surface dans leur quartier qui vont nous faire la même demande. Honnêtement, je crois qu'il faut savoir dire non, je dis que ce n'est pas possible.

M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN : On ne peut quand même pas trop louer les grandes surfaces. Moi je ne vois plus d'épiceries dans les quartiers, je ne vois plus beaucoup de boucheries, je ne vois plus beaucoup de station-services...

M. LE MAIRE : Je ne loue pas les grandes surfaces.

M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN : J'ai une question à vous poser comme ça par hasard, combien y avait-il d'épiceries entre le pont Battant et Saint-Jean ? 17.

M. LE MAIRE : Et combien y avait-il de maréchaux-ferrants aussi ? Il n'y en a plus. Maître RENOUD-GRAPPIN, je pense surtout qu'il y a besoin de tout dans une ville. Je n'ai pas dit qu'on n'a plus besoin de commerçants, bien entendu, je ne me permettrais pas de dire cela en présence de Jacques MARIOT, bien sûr, mais ce sont les commerçants eux-mêmes qui demandent que la grande surface revienne, c'est cela que j'ai dit. Je ne dis pas qu'il ne faut plus de petites épiceries.

M. Vincent FUSTER : Pour répondre à M. BONNET, on a quand même fait une réunion de conseil de quartier il y a quelques jours, Martine vous en a parlé, mercredi et jamais cette demande ne nous est parvenue. C'est quand même étonnant surtout qu'on a vraiment demandé aux habitants quels étaient leurs souhaits et comme par hasard rien n'est sorti de cette réunion.

M. LE MAIRE : Je souhaiterais qu'on n'en rajoute pas trop là-dessus parce qu'il reste quand même des points importants, entre autres le pôle de Planoise ; n'en rajoutons pas pour le plaisir d'en rajouter.

Mme Françoise BRANGET : Je ne veux pas en rajouter pour le plaisir d'en rajouter et je ne veux pas non plus relancer la polémique mais à propos du centre Brulard, je dois dire qu'on ne décide pas de construire un centre comme ça, il faut aussi s'occuper de l'économie et de la rentabilité du projet. Si la moyenne surface avait fermé, c'est bien qu'elle n'était pas rentable, donc on pouvait bien imaginer qu'une nouvelle fois une nouvelle surface n'allait pas s'installer ici. Ceci dit, j'avais proposé une solution dont vous n'avez pas voulu tenir compte, parce que la démolition n'était pas une fin en soi, l'expertise l'a prouvé, il y avait possibilité de rénover le centre à moindre coût. Ceci dit, l'économie d'un projet est primordiale et manifestement s'il ne voit pas le jour c'est parce que... Aujourd'hui, nous souhaitons tous qu'il se reconstruise, on est bien d'accord sur ce point. Attendons donc le 30 septembre pour savoir si la société des Arches signe définitivement l'acquisition, nous en discuterons après.

Mme Nicole WEINMAN : Monsieur le Maire, concernant ce point je sais que vous avez fait un certain nombre de propositions pour remplacer l'activité, au moins pour rendre service aux gens du quartier et notamment par le biais d'un deuxième marché sur la place Beauquier. Or je crains qu'au niveau temps pour les non sédentaires ce soit très difficile parce qu'ils sont déjà engagés la plupart du temps sur d'autres marchés.

M. LE MAIRE : C'est M. BOURGEON, le Président, leur représentant qui a proposé d'essayer de mettre en place ce marché, ce n'est pas nous.

Mme Nicole WEINMAN : On verra bien.

M. LE MAIRE : Effectivement, on verra bien.

Mme Nicole WEINMAN : Si vous permettez, je n'ai pas encore tout à fait fini ; M. MARIOT a mis en avant le fait qu'il fallait des points d'eau, d'électricité, etc. Or Place Beauquier il n'y a rien du tout et c'est ce qui fait que c'est quand même un très petit marché. Les gens n'ont pas envie d'y aller, cet hiver ce sera sans doute pour eux très difficile et je crains que ça ne pose des problèmes à court terme ou à moyen terme sur ce quartier d'autant plus que maintenant malheureusement il y a deux moyennes surfaces qui sont victimes des mêmes conséquences dans un périmètre quand même assez court. Aussi je me demandais si dans le cadre justement du lien social puisque le marché, il est vrai, ça crée des liens sociaux, et dans le cadre de la solidarité, on ne pourrait pas envisager ou nous ou par le biais du CCAS, une espèce d'organisation de services notamment pour les choses lourdes, en direction des personnes âgées qui pourraient très bien aller deux trois fois par semaine en navette peut-être gratuitement dans des moyennes ou grandes surfaces ou bénéficier de services rendus, peut-être par un biais associatif aussi justement par rapport aux choses lourdes, bouteilles d'eau...

M. LE MAIRE : Mme DUFAY va regarder tout cela».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 6 octobre 2003.